

IFRS et évaluation d'actifs et passifs

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

- 1) Aspects institutionnels et politiques de normalisation internationale du reporting financier et durable (IAS 1R, IFRS 18),
- 2) Principales normes sur les actifs et passifs : IAS 16, IAS 38, IFRS 16 et IAS 37 / Retranscription en référentiel French GAAPs, reporting de juste valeur selon IFRS 13
- 3) Business combination en IFRS 3R et Purchase Price Allocation,
- 4) Tests d'impairment en IAS 36 et enjeux des contrats de location IFRS 16
- 5) Valorisation et classification des instruments financiers en IFRS 9
- 6) Paiements en actions et option-pricing en IFRS 2
- 7) Engagements de retraite en IAS 19R
- 8) Reporting financier et de durabilité (IFRS S1 et IFRS S2)

Compétence à acquérir :

Maîtrise des concepts clés d'évaluation en IFRS

Mode de contrôle des connaissances :

Notes d'analyse et exposés (30%) ; Examen final (70%)

Bibliographie, lectures recommandées :

Ramond, O., Paugam, L., Casta, J.-F., et Batsch, L. (2017). *Evaluation financière et normes IFRS* 2ème édition, éd. Economica, 192p. (En cours de réédition, 2024-2025)

Raffournier B. (2021), *Les normes comptables internationales : IFRS/IAS*, 8ème éd., éd. Economica, 614p.

Code IFRS : normes et interprétations Groupe Revue Fiduciaire, 2024.

www.focusifrs.com (progressivement remplacé par <https://doc.cncc.fr/docs/referentiel-ifrs>)

Sites de doctrine des grands cabinets

Document susceptible de mise à jour - 25/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16